



l'arrêté du 8 décembre 2014 – accessibilité des personnes handicapées concerne les établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existant et les installations existantes ouvertes au public (IOP) exige une qualité de l'éclairage, artificiel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures « *telle que l'ensemble du cheminement est traité sans créer de gêne visuelle. Les parties du cheminement qui peuvent être source de perte d'équilibre pour les personnes handicapées, les dispositifs d'accès et les informations fournies par la signalétique font l'objet d'une qualité d'éclairage renforcée.* »

L'éclairage artificiel « *permet d'assurer des valeurs d'éclairement moyen horizontal mesurées au sol le long du parcours usuel de circulation* », d'au moins :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible, les parcs de stationnement, extérieurs ou intérieurs, et leurs circulations piétonnes accessibles ;
- 200 lux au droit des postes d'accueil ou des mobiliers en faisant office ;
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ;
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

Ces luminaires protégés contre les chocs sont recommandés, en particulier en extérieur.

En saillie au mur ou au plafond, à l'intérieur comme à l'extérieur

Éclairer juste, comme il le faut, là où il le faut et quand il le faut... c'est le défi que le luminaire **Effice** de **Sécurlite** doit relever en offrant le bon niveau d'éclairement, au bon endroit, piloté par une électronique performante et peu énergivore. Effice, c'est le moins d'appareils possible, la consommation la plus basse possible, un confort et une sécurité maximale. Il s'installe facilement en réseau maître/esclave. Chaque luminaire est autonome. Il n'est plus nécessaire de câbler les luminaires entre eux grâce à une synchronisation par radiopilotage. L'appareil comprend une enveloppe carrée élégante, sobre, intemporelle et très résistante aux chocs, avec un IK10/20 J et VK25. Ses modules LED de puissances différentes s'adaptent aux lieux, et les optiques se déclinent en version symétriques oblongues pour les couloirs, et asymétriques pour les cages d'escalier. Le luminaire est doté de systèmes de commande qui permettent de réduire la facture énergétique ; compatible avec le protocole Dali, il offre une gestion optimale avec les détecteurs Senseir ultra-performants (hyperfréquence on/off ; hyperfréquence avec préavis d'extinction et veille ;

réglages par télécommande). En version « couloirs », il propose une efficacité de 117 lm/W, et en version « escaliers » 128 lm/W pour une température de couleur de 4 000 K.